

Pour les journées de la sécurité routière au travail

DU 16 AU 20 NOVEMBRE 2020

Le CMSM vous propose d'animer des ateliers ludiques dans votre entreprise !

Plusieurs ateliers possibles selon vos besoins



Un atelier parcours

avec lunettes de perturbation de la vue pour sensibiliser les salariés aux effets des drogues, de l'alcool et de la fatigue lors des phases de conduite.

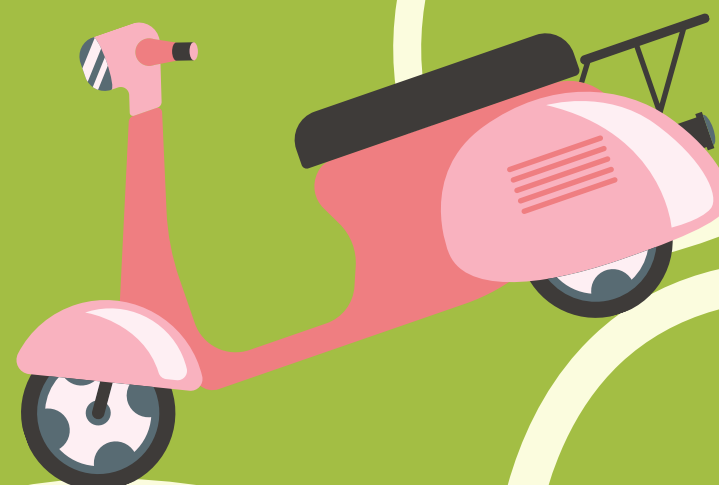
Durée : 15 min



Un atelier quiz

pour tester ses connaissances et sensibiliser les salariés au risque routier professionnel.

Durée : 15 min



Une sensibilisation collective

pour rappeler les bonnes pratiques en matière de conduite et d'hygiène de vie, d'entretien et de chargement des véhicules...

Durée : 1 à 2 heures selon les modules choisis

